

INVITATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E S 2024 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Chère Présidente, cher Président,
Mesdames et Messieurs

Conformément à l'article 44 des statuts, le comité central de la Fédération Suisse de Natation vous invite à l'Assemblée des délégué·e s ordinaire **du 20 avril 2024 à 13h30** à la

Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen, près de Berne.

Conformément aux statuts, vous recevrez cette invitation au moins 20 jours avant l'Assemblée des délégués.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour ainsi qu'un aperçu du déroulement chronologique de l'Assemblée. Le procès-verbal de l'Assemblée des délégué·e s 2023, le rapport annuel 2023, les propositions et la présentation des candidat·e-s pour l'élection complémentaire du·de la Président·e de la commission disciplinaire sont accessibles et consultables au lien suivant :

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/federation/organisation/assemblees-des-deleque-e-s-et-sportives/>

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 43 des statuts, les clubs membres ayant le droit de vote et les associations membres sont représentés à l'Assemblée des délégué·e s et aux assemblées sportives par leur Président·e ou par un·e délégué·e officiel·le **muni·e-s d'une procuration écrite du·de la Président·e**. Un·e délégué·e ne peut représenter qu'un seul club membre et en plus une fédération membre.

Conformément à l'article 45 des statuts, les modifications des statuts et des règlements sont approuvées à la majorité des 2/3 des voix valables exprimées.

Sauf disposition contraire des statuts, toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple des voix valables exprimées.

En cas d'égalité des voix, un objet est considéré comme rejeté.

Les bulletins nuls ou blancs ou toute autre forme d'abstention ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité.

Afin d'optimiser au maximum l'organisation de l'événement et de pouvoir informer à temps la cuisine du nombre de déjeuners nécessaires, nous vous prions de vous inscrire **obligatoirement** au moyen du talon d'inscription ci-joint (QR-Code) jusqu'au 12 avril 2024. Les personnes inscrites recevront des bons de repas pour les repas commandés lors de l'enregistrement et pourront également les payer directement sur place (en espèces ou par Twint). De plus, vous pouvez obtenir des tickets de parking à la journée à 15 CHF lors de votre inscription. Nous vous recommandons de venir en transports publics.

SUPPLIERS



PARTNERS



Nous espérons que vous serez nombreux à participer à l'Assemblée des délégués et nous vous remercions chaleureusement pour votre grand engagement en faveur de nos disciplines aquatiques.

Cordialement



Dr. Ewen Cameron
Co-Président



Bartolo Consolo
Co-Président



Michael Schallhart
Secrétariat général

Worblaufen, le 26 mars 2024

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DE LA FSN DU 20 AVRIL 2024
13H30, MAISON DU SPORT, ITTIGEN**

- 1 Bienvenue
- 2 Constitution de l'Assemblée
- 3 Election des scrutateur·trice·s
- 4 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués des 22/23 avril 2023

Vote

- 5 Approbation du rapport annuel 2023 du comité central

Vote

- 6 Comptes annuels 2023

- Prises de connaissance des comptes de résultat de la caisse centrale et de la formation
- Prises de connaissance des comptes de résultat des quatre domaines sportifs natation, plongeon, waterpolo et Artistic Swimming
- Informations relatives au rapport de l'organe de la révision externe
- Informations relatives au rapport des réviseurs des comptes internes
- Approbation des comptes annuels 2023 de la Fédération

Vote

- 7 Décharge au comité central

Vote

- 8 Vote de l'organe de révision comme réviseur des comptes (statuts art. 81 al. a) pour 2024

Proposition: Aeberli Treuhand AG Zürich, (actuel)

Vote

- 9 Fixation des cotisations et des taxes à l'exception des taxes des domaines sportifs et d'autres organismes qui en sont responsables selon le règlement.

Vote

10 Budgets de l'année en cours 2024

- Information par rapport au budget de la caisse centrale et de la formation
- Information par rapport aux quatre domaines sportifs
- Approbation du budget de la Fédération 2024

Vote

11 Prise de décision sur les statuts et les règlements généraux de la FSN

11.1 Proposition 1

Modification des statuts Art 61 alinéa 1 ; Commissions sportives

11.2 Proposition 2

Modification des statuts Art. 15.2 alinéa 2 ; Principes éthiques

11.3 Proposition 3

Modification des statuts Art. 72 alinéa 2 ; Droits et obligations des associations cantonales

Vote

12 Elections complémentaires et de remplacement

12.1 Destitution du Président de la commission disciplinaire

12.2 Election du/de la Président·e de la commission disciplinaire (statuts Art. 95) pour le reste du mandat 2021-2025

Vote

13 Orientation sur l'Assemblée des délégués des 26/27 avril 2025

14 Nominations, reconnaissances et témoignages d'honneur

15 Divers

HORAIRE DES ASSEMBLÉES SPORTIVES ET DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S 2024

SAMEDI, 20 AVRIL 2024

DÈS 09.00	ENREGISTREMENT ET CHECK-À LA MAISON DU SPORT ITTIGEN CAFÉ, CROISSANTS
09.30	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING
09.30	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE WATERPOLO
09.30	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE SWIMMING
10.00	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DIVING
12.00 – 13.15	PAUSE DE MIDI ET REPAS POUR LES PERSONNES INSCRITES À LA MAISON DU SPORT
DÈS 13.00	ENREGISTREMENT ET CHECK-À LA MAISON DU SPORT ITTIGEN
13.30	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S
16.30 ENV.	FIN DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S
SUIVIE D'UN	APÉRO

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS

